Le Conseil départemental éco-exemplaire

Conseil Départemental d'Eure et Loir

Auteur :

1 Place du Châtelet

28019 Chartres

Voir le site internet

Delphine Met

delphine.met@eurelien.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre de son Plan départemental des déchets, le Conseil Départemental a mis en place une collecte et une valorisation des papiers et cartons dans l'ensemble de ses services.

La mise en place a été complexe compte-tenu de la multiplicité des sites avec des contraintes d'accessibilités et de stockage. Un diagnostic a permis de bien définir les besoins de chaque site et d'estimer les quantités. Parallèlement à la mise en place de cette collecte, nous avons également mis en place la collecte des piles et des crayons.

Un communication spécifique a été conçue pour faire connaître les gestes de collecte. Les gestes de prévention ont été également mis en avant afin de limiter l'utilisation des papiers.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Sensibiliser les agents et les élus aux gestes de tri et de la prévention.

Valoriser nos papiers et cartons

Résultats quantitatifs

Quantité de papiers collectés en 2013 : 80 tonnes

Quantité de papiers collectés en 2014 : 99 tonnes

Quantité de papiers collectés en 2015 : 90 tonnes

Résultats qualitatifs

Les consignes de tri sont de plus en plus respectées par les agents. Nous les avons informé que la collecte et la valorisation étaient effectué par des personnes handicapées, de ce fait ils font beaucoup plus attention à leurs gestes.

MISE EN OEUVRE

Planning

2012 :

- diagnostic de l'ensemble des sites.

- recherche des solutions de collecte.

- choix des scénarios.

- validation des élus de la démarche

- recherche du matériel adapté

- Élaboration et rédaction d'un marché article 15 du Code des marchés publics.

2013 :

- Passation du marché et mise en place de convention avec des IME volontaires pour certains sites

- Achat du matériel

- élaboration des outils de communication

- élaboration d'une note explicative signature DGS pour appuyer la démarche auprès des agents

- Distribution des caissettes sur l'ensemble des sites et matérialisation des zones de stockage

- Début des collectes

2014, 2015, 2016 :

- Collecte et valorisation des papiers et cartons sur l'ensemble des sites

Moyens humains

Pour la partie diagnostic, une personne a été mobilisée sur une période de 6 mois afin de visiter chaque site et d'élaboration les scénarios possible pour chaque site.

Ensuite, un travail partenarial entre le service logistique et le service déchets a été effectué afin d'élaborer les consignes, l'achat de matériel, la distribution du matériel et la coordination avec le marché entretien des locaux pour le ramassage des papiers dans les bureaux. 2 personnes ont été mobilisé sur les périodes de distribution.

Moyens financiers

Achat de matériel :

- Mise en place de caissettes sur l"ensemble des sites : 300 caissettes : 1313,21 € TTC

- Achat de caisses de 50 litres : 100 caisses : 2 555 € TTC

- Stickers consignes de tri : 500 stickers : 986,70€ TTC

Les caisses restent la propirété du CD. Le prestataire doit restituer les caisses à la fin du marché.

Marché :

- Marché ESAT : 4080, 50€TTC. L'ESAT facture la collecte (MO+frais kilométriques). La main d'oeuvre comprend 1 moniteur et 4 travailleurs handicapés. La recette de la valorisation du papaier et carton rémunère le tri. C'est un choix du CD de laisser cette recette à l'ESAT.

Un nouveau marché a été lancé pour la période 2016-2020. L'ESAT et 2 IME se charge de collecet et valoriser l'ensemble des papiers et cartons du CD. L'IME intervient à titre gratuit puisqu'il s'agit d'un projet pédagogique. La revente du papier leur permet de couvrir largement les frais kilométrique. Concernant l'ESAT, le prix se situe à hauteur de 5 637,17€.

Ce marché est valorisé dans le cadre de FIFPH.

Partenaires mobilisés

ESAT

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La collecte des papiers et cartons est reproductible. Il convient de déterminer l'ensemble des strucutres existantes sur le territoire afin de choisir la plus adaptée. Nous avons fait le choix de donner une dimension sociale à notre collecte.

Depuis la mise en place de notre système de collecte, plusieurs mairies ont suivie le même schéma. Les hoitaux de chartres sont en phase d'étude également.

Difficultés rencontrées

L'originalité de l'action se situe dans le choix de donner une dimension sociale.

Recommandations éventuelles

Il est primordial de connaitre parfaitement les sites collectés afin d'éviter les inconvénients techniques tel que l'accessibilité dans le centre-ville. Nous avons dû passer des conventions avec la police municipale afin d'obtenir des clefs pour les bornes d'accès sur certaines pour le stationnement des véhicules de collecte.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | COLLECTIVITES LOCALES | ADMINISTRATION PUBLIQUE | PAPIER

Dernière actualisation

Septembre 2016
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julie BARTHELEMY
julie.barthelemy@ademe.fr
Direction régionale Outre Mer